



*Signataire : Pierre Nicollier*

*Date de dépôt : 15 décembre 2022*

## **Question écrite urgente**

### **Quelle stratégie pour les médicaments génériques aux HUG ?**

En Suisse, la population dépense pour l'achat de médicaments environ 862 \$ par année par habitant, alors que la France dépense 726 \$ et l'Italie 708 \$. Dans un contexte de grande pression sur les coûts de la santé, l'usage systématique de médicaments génériques et de biosimilaires, lorsqu'ils correspondent aux besoins du patient, est l'une des pistes qui devraient être suivies. Un programme de communication important est d'ailleurs mené en France auprès de la population et des professionnels pour augmenter le pourcentage de génériques prescrits.

Alors que la prescription des médecins de ville est libre, encadrée par la réglementation fédérale, la situation est autre au sein des HUG. Aux HUG, la Commission des médicaments (COMED) définit une liste restrictive de médicaments utilisés dans l'institution.

Or, dans le domaine pharmaceutique, nous pouvons observer un « spillover », soit une influence d'un choix médicamenteux dans un environnement sur un autre environnement. Celle-ci peut entraîner un surcoût ou au contraire contribuer à la maîtrise des coûts de la santé dans le canton.

Mes questions sont donc les suivantes :

- ***Quel est le pourcentage de prescriptions de médicaments génériques pour les patients hospitalisés au sein des HUG ? Et en comparaison du CHUV ?***
- ***Quels sont les critères pris en compte par la COMED pour définir sa liste de médicaments ?***

- *Les critères de coût sont-ils essentiellement basés sur le coût pour l'institution ?*
- *Lors de prescriptions de médicaments pour la sortie des patients ou lors de prescriptions ambulatoires, les génériques sont-ils systématiquement recommandés ?*

Que le Conseil d'Etat soit vivement remercié par avance des réponses qu'il apportera aux présentes questions.